

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 juillet 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian CHASSARD, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Didier BAERT est désigné secrétaire de séance
- Approuve les comptes rendus de la séance du 20 février et 25 mai 2020.
- Désigne Mme Véronique GRANJEAN, Mme Noëlle LABREUCHE, Mme Marion MÉLINE en tant que membres titulaires de la commission d'ouverture des plis et Mme Claude BAZZI, M Dominique FARQUE, M Robert RONDEY en tant que membres suppléants.
- Décide de reconduire à l'identique les taux d'imposition sur 2020 soit :
Foncier bâti = 12.68 % et Foncier non bâti = 47.26 %
- a) Approuve le budget primitif principal 2020 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	961 395.00 €	1 075 281.25 €
Section d'investissement	427 428.19 €	427 428.19 €
TOTAL	1 388 823.19 €	1 502 709.44 €

- b) APPROUVE le budget primitif eau 2020 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	125 080.06 €	140 776.06 €
Section d'investissement	200 629.59 €	200 629.59 €
TOTAL	325 709. 65 €	341 405.65 €

- c) APPROUVE le budget primitif assainissement 2020 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	53 733.17 €	88 533.26 €
Section d'investissement	111 589.44 €	111 589.44 €
TOTAL	165 322.61 €	200 122.70 €

- Propose pour le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs, les membres suivants :

MEMBRES TITULAIRES

Personnes domiciliées dans la commune

- 1) ASENSI Denis
- 2) BAERT Didier
- 3) COLIN Daniel
- 4) DAVID Jean-Marc
- 5) DIRAND Laurence
- 6) FOURRIER Virginie
- 7) HAYOTTE Patricia
- 8) HENRY Sylvie
- 9) LADIER Isabelle
- 10) MOUGEOT André
- 11) TISSERAND Daniel

Personnes non domiciliées dans la commune pas obligatoire

- 12) VUILLEMIN Bernard

MEMBRES SUPPLEANTS

Personnes domiciliées dans la commune

- 1) BAZZI Claude
- 2) BERTRAND Pierre
- 3) BIGEY Michel
- 4) CALAND Sylvia
- 5) CHARTON Stéphanie
- 6) GROSJEAN Patrick
- 7) HAYOTTE Jean-Paul
- 8) RONDEY Robert
- 9) TISSERAND Jean-Pierre
- 10) VALENTIN Véronique
- 11) VAULOT René

Personnes non domiciliées dans la commune pas obligatoire

- 12) SEBILLE Jean-Louis

- Décide de valider le principe de procéder à des rôles des menus forestiers, au tarif de 9€ TTC (TVA 20%).
- Décide d'adhérer à l'Agence départementale INGENIERIE70 pour le pôle Eau. Autorise le Maire à signer la convention SATE correspondante avec l'Agence départementale INGENIERIE70 ainsi que tous les documents nécessaires s'y rapportant.
- Renouvelle l'engagement de la commune au profit du fonds solidarité logement départemental pour un montant de 500 € pour 2020
- Approuve la convention de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires pourront être adressées au CDG 70. Autorise M. le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 70, en fonction des nécessités de services.
- Valide les suppressions des postes de rédacteur principal 2^{ème} classe à 35 heures hebdomadaires et d'adjoint technique à 28 heures hebdomadaires à compter du 06 juillet 2020.
- Décide de désigner un agent de la commune, comme d'un référent coordinateur de l'enquête de recensement de la population.
- Décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 euros pour le financement d'un vidéoprojecteur à l'école maternelle.
- Adopte les rapports sur le prix et qualité du service public d'eau potable 2019, d'assainissement collectif 2019
- Prends acte du rapport sur le prix et la qualité du service de la CCHC Assainissement Non Collectif 2019
- Décide de renouveler son adhésion à PEFC Franche-Comté.
- Attribue des délégations au maire
- Attribue la somme de 50 € au comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité de Lure et Luxeuil

Fait à Fontaine-les-Luxeuil, le 3 juillet 2020



Le Maire,
Christian CHASSARD